

## REUNION DU 17 FEVRIER 2020

Excusé : D. MARTIN-GANS

Secrétaire : B. PLAT

**Compte rendu de la réunion du 27 Janvier 2020** : après lecture ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

**Compte Administratif 2019** : La Trésorerie n'ayant pas encore communiqué les Comptes de Gestion, le maire propose de présenter les résultats de 2019 et de les soumettre au vote lors de la prochaine séance.

Budget annexe Multiple Rural	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0.95	0.00
Recettes	4 800.00	6 504.63
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4 799.05</b>	<b>6 504.63</b>
Report N-1	9 385.49	- 6 504.63
<b>Résultat cumulé</b>	<b>14 184.54</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat Global</b>		<b>14 184.54</b>

Budget principal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	301 436.39	284 563.94
Recettes	371 044.99	265 761.13
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>69 608.60</b>	<b>- 18 802.81</b>
Report N-1	132 607.79	- 18 853.38
<b>Résultat cumulé</b>	<b>202 216.39</b>	<b>- 37 656.19</b>
<b>Résultat Global</b>		<b>164 560.20</b>
	RAR Dépenses	31 687.09
	RAR Recettes	0.00
<b>Résultat avec Restes à Réaliser</b>		<b>132 873.20</b>

**Ouverture de crédits** : Plusieurs dépenses précédemment engagées vont devoir être payées avant le vote du budget, alors que :

- les **Restes A Réaliser** Dépenses ne sont pas toujours suffisants,
- que les excédents de 2019 ne peuvent pas être repris tant que le Compte Administratif n'est pas voté.
- qu'il n'est pas possible de voter le Compte Administratif, tant que la trésorerie n'a pas transmis le Compte de Gestion.

Pour répondre au besoin, il est donc nécessaire d'ouvrir des crédits en section d'investissement ; ces ouvertures de crédits seront ensuite reprises dans les dépenses du Budget Prévisionnel 2020.

Les opérations concernées, leur montant, et celui des ouvertures de crédit à prévoir sont listés ci-dessous :

Voirie		A payer	R.A.R.	Ouverture crédits
Silomi	Fossés et collecteurs	9 276.00		
Marcon	Busage D 224 Ouest	3 972.24		
Eurovia	Busage D 224 Est	5 640.00		
	(solde facture de 2019)	18 888.24	10 150.00	10 000.00
<b>Immeuble Mairie</b>				
Carmagnac	Climatisation	8 870.40		
TCB	Volet - Brise soleil	1 782.00	9 026.93	2 000.00
<b>Acquisition matériel</b>				
Emeraude	Elagueuse - Nettoyeur pression	1 059.92		
ABC FEU	Extincteurs	626.10	0.00	2 000.00
<b>Achat Terrain</b>				
	Parcelle ZE 73	(70 000 + frais)	75 000.00	50 000.00
			50 000.00	25 000.00

**Projet SAS MELUSINE Energie** : le dossier concernant le projet de création d'une unité de méthanisation ne présentant aucune indication défavorable, le conseil décide de ne pas se prononcer sur l'opportunité du projet.

**Convention avec le SIAEPA** : le raccordement aux réseaux des parcelles ZE 182-183-186 situées en zone U, est susceptible d'être nécessaire dans le courant de l'année afin de répondre à un projet privé en cours d'étude. Le SIAEPA ayant par ailleurs nécessité d'étendre son réseau afin de réaliser une jonction entre le bourg et le quartier d'Ezmard, l'ensemble de ces travaux se feraient sous sa maîtrise d'ouvrage. Afin que chaque collectivité puisse inscrire cette dépense dans ses budgets respectifs, il convient que la commune passe convention avec le SIAEPA. La quote-part des travaux à charge de la commune est estimée à environ 16 500 €; le conseil autorise le maire à signer la convention. Les travaux ne seront réalisés que si le projet immobilier se réalise.

**Élections municipales** : le bureau de vote sera tenu par :

- 8h00 à 10h30 : H. CLERDAN - M. LATRILLE
- 10h30 à 13h00 : P. MIVIELLE - C.SANQUER
- 13h00 à 15h30 : G.GAY - B.PLAT
- 15h30 à 18h00 : J.BORDES - F.LABROUCHE

**Vote du Budget Prévisionnel 2020** : en année d'élections municipales, la date limite de vote des budgets est reportée au 30 avril. Aussi, afin de laisser toute latitude à la future municipalité, le conseil décide de ne pas voter le budget avant les élections.

**Informations / Questions Diverses.**

**Épicerie** : le maire donne lecture du courrier adressé le 10 février à l'exploitant. Ce courrier propose plusieurs dates de rendez-vous jusqu'à fin février.

La séance est levée à 23h30.